

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2001-001 DU 11 JANVIER 2001

Chargeant Monsieur Adékpédjou S. AKINDES,
Ministre Chargé des Relations avec les
Institutions, la Société Civile et les Béninois de
l'Extérieur de l'intérim de Monsieur Félix Essou
DANSOU pour compter du 11 janvier 2001.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

VU la loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin :

VU la proclamation du 1^{er} avril 1990 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 :

VU le décret N°99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement :

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du 11 janvier 2001, Monsieur Adékpédjou S. AKINDES, Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur, est chargé de l'intérim du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique pendant l'absence de Monsieur Félix Essou DANSOU.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement.

Fait à Cotonou, le 11 Janvier 2001



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 4 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MECCAG-PDPE 4 – MMEH 4 – SGG – MSP 6 – AUTRES MINISTERES 16 – DEPARTEMENTS 6 – JO.1

DECRET N° 2001-048 DU 15 FEVRIER 2001

Portant nomination au Ministère de la
Protection Sociale et de la Famille.

***LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,***

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

Vu la proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

Vu le décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du
gouvernement ;

Vu le décret n° 99-613 du 20 décembre 1999 portant attributions, organisation
et fonctionnement du Ministère de la Protection Sociale et de la famille ;

Sur proposition du Ministre de la Protection Sociale et de la Famille ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 03 janvier 2001 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les
fonctions ci-après au Ministère de la Protection Sociale et de la Famille :

- Secrétaire Général du Ministère : Madame Rabiadou AROUNA épouse
AGBEILLE
- Directrice de la Promotion de la Femme : Madame Elisabeth AHOITY
épouse GBESSO

.../...

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressées et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 15 février 2001

Par le Président la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, du Plan, du Développement
et de la Promotion de l'Emploi,



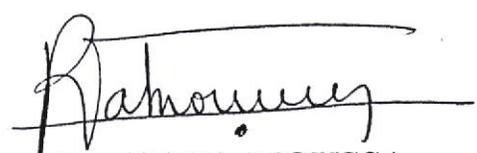
Bruno AMOUSSOU

Le Ministre des Finances et de
l'Economie,



Abdoulaye BIO-TCHANE.-

Le Ministre de la Protection,
Sociale et de la Famille,



Ramatou BABA-MOUSSA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4
MFE 4 MPSF 4 AUTRES MINISTÈRES 16 SGG 4 DGBM-DGTCF-DCF-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOM-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-
IGAA-3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTÉRESSÉES 2 JO 1.